



PRIVAS, le 27 août 2019

Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des pratiques ayant cours à la préfecture de l'Ardèche, qui sont de nature à remettre en cause le peu d'égalité professionnelle entre hommes et femmes et discriminatoires vis-à-vis de certaines de nos collègues.

En 2017, une de nos agentes n'avait pas perçu l'intégralité du CIA auquel elle pouvait prétendre au motif qu'elle avait été absente pour congé de maternité. Nous avons dû, autant elle que nous, batailler ferme pour la rétablir dans ses droits.

Quand nous avons appris la nomination d'une femme préfète en Ardèche, nous nous en sommes félicités, pensant qu'elle serait plus sensible à la condition féminine. Elle a d'ailleurs accueilli favorablement notre demande d'organiser une exposition sur les femmes ayant marqué l'histoire pour la journée du 8 mars.

L'illusion fut de courte durée. Dès qu'il s'agit de sa garde rapprochée, son attitude change radicalement.

Peu après son arrivée, l'une de ses secrétaires a eu la malchance d'être malade et donc absente quelques semaines. A son retour, elle a été « mise au placard » dans l'attente d'une affectation dans un autre service, affectation qui a pu avoir lieu grâce à l'intervention du secrétaire général.

Début août, une nouvelle atteinte au droit des femmes : une de nos collègues qui vient de signaler sa grossesse à sa hiérarchie et sa volonté de reprendre ensuite le travail à 80 % se voit « fortement suggérer » un changement de service. C'est donc avec étonnement qu'elle a vu son poste très rapidement mis à la vacance. En effet, la préfète ne veut pas dans son service d'une maman d'enfant en bas âge qui risque de ne pas être corvéable à merci.

Serait-il impossible en Ardèche de mener à la fois une carrière professionnelle dans les services de l'État et une vie de mère de famille ? Nous avons pourtant déjà vu, partout ailleurs, des femmes ministres, élues .... accoucher pendant leur mandat sans pour autant en être pénalisées.

Les agentes mères de famille sont déjà suffisamment lésées dans le déroulement de leur carrière sans que se rajoutent des obstacles supplémentaires.

Nous souhaitons avoir votre avis sur ces situations et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Rose-Marie VIGNAL, secrétaire du syndicat CGT de la préfecture de l'Ardèche – Rue Pierre Filliat – 07000 PRIVAS. Tel. : 04.75.66.50.53 – Mail : pref-cgt-syndicat@ardeche.gouv.fr)

Recevez, madame la ministre, nos respectueuses salutations.

Pour la section syndicale CGT de la  
préfecture et des sous-préfectures de l'Ardèche,  
La Secrétaire,

**Rose-Marie Vignal**

Madame Marlène SCHIAPPA  
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre  
Chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes  
et de la lutte contre les discriminations  
55, Rue Saint Dominique  
75700 PARIS